



ENACTION

Vol 35 | No 8 | Octobre 2022

Conseil national extraordinaire négociation
des 4, 5 et 6 octobre

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



AVANT-PROJET DE NÉGOCIATION : LA PAROLE AUX 76 000 MEMBRES

Ce conseil national extraordinaire négociation a permis aux déléguées de la FIQ et de la FIQP de prendre connaissance des résultats de la consultation électronique qui s'est déroulée du 10 au 22 septembre dernier. Elles ont aussi adopté le contenu de l'avant-projet de négociation qu'elles souhaitaient présenter aux membres pour adoption.

Pour consulter l'avant-projet de
négociation : fiqsante.qc.ca/nego

Plus d'une membre sur deux a complété la consultation électronique, soit 43 508 membres. Cette consultation visait à valider les priorités et les demandes de négociation afin de s'assurer qu'elles rejoignent les membres et répondent à leurs besoins.

C'est à partir des résultats de cette consultation que le Comité de négociation a bâti un avant-projet de négociation rassembleur et mobilisateur, basé sur des données fiables et touchant l'ensemble des membres infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques.

Ainsi, la négociation 2023 portera sur les trois enjeux suivants :

- La rémunération ;
- La conciliation vie personnelle-travail ;
- La charge de travail.

Ces priorités sont à la base des revendications que porteront la FIQ et la FIQP à la table de négociation.

UN AVANT-PROJET AMENDÉ ET BONIFIÉ

Satisfaites des travaux du Comité de négociation, les déléguées ont souhaité apporter des amendements et de nouvelles recommandations à l'avant-projet. Certains ont été adoptés, d'autres rejetés. L'avant-projet de négociation, tel qu'adopté, contient 69 recommandations sur lesquelles les membres sont appelées à se prononcer lors des assemblées générales locales prévues dans leurs établissements entre le 11 et le 20 octobre 2022.

Cet avant-projet a pour but d'adresser des demandes claires et largement partagées pour améliorer rapidement les conditions d'exercice et de travail des professionnelles en soins.

Une fois les assemblées terminées, le Comité de négociation comptabilisera les résultats et finalisera le projet de négociation qu'il présentera aux déléguées à la fin octobre et sur lequel ces dernières pourront se prononcer.

Le projet de négociation adopté par les déléguées du Conseil national négociation constituera les demandes syndicales que la FIQ et la FIQP déposeront au gouvernement au début de novembre. Le gouvernement aura par la suite 60 jours pour déposer ses demandes patronales. ■



POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard
Québec (Qc) G2K 0J1

1. Amélie Barrette, Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2. Stella Larochelle, membre du Comité de négociation 3. Suzanne Alleyne, Syndicat des professionnelles en soins de santé de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal 4. Mélanie Gauthier-Gagnon, Syndicat des professionnelles en soins de la Capitale-Nationale 5. Marie-Josée Barquin, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Ouest

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 35, n° 8, octobre 2022 | Publié par le service Communication | **Tirage** : 76 000 exemplaires |
Montage graphique : Coopérative Belvédère communication | **Photo couvert (bandeau)** : Audrée Bélanger, Syndicat interprofessionnel de Lanaudière | **Photographies** : Dérick Tremblay | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *En Action* » | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à fqsante.qc.ca |
 ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) |
fqsante.qc.ca | info@fqsante.qc.ca



LA CAQ DOIT SE METTRE EN MODE ÉCOUTE

Le 3 octobre dernier avaient lieu les élections québécoises. La CAQ l'a emporté avec 90 députés élus sur 125. Bien qu'elle n'ait obtenu que 41 % des votes, c'est là un mandat très fort. L'opposition se retrouve affaiblie et divisée.

Dans ce contexte, il faudra être plus vigilantes que jamais et rappeler au gouvernement, à chaque occasion, quelques-uns de ses engagements qui nous tiennent particulièrement à cœur : l'abolition du TSO, la fin du recours aux agences privées et l'octroi d'un budget de 400 M\$ pour l'embauche de personnel. Nous continuerons aussi à militer activement pour l'instauration d'une loi sur des ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s.

Pendant son dernier mandat, la CAQ avait les mêmes promesses à tenir et, pourtant, ç'a été un échec. Au cours des quatre prochaines années, elle a intérêt, cette fois, à respecter ses engagements. Autrement, elle nous trouvera sur son chemin!

La FIQ sera sur toutes les tribunes pour talonner le gouvernement, car les conditions d'exercice et de travail des professionnelles en soins ont besoin de s'améliorer et vite! C'est l'avenir du réseau de la santé et des services sociaux qui est en jeu.

RÉSISTER À L'APPEL DU PRIVÉ

La CAQ, avec ses promesses et le plan Dubé, semble vouloir faire la part belle aux entreprises privées dans le réseau de la santé. Pourtant, on le voit avec les agences de placement, le privé est une plaie pour le réseau de la santé. Ensemble, nous allons lutter pour un réseau universel, accessible, de qualité... et public!

L'urgence en ce moment, c'est de réparer le réseau public par la reconnaissance des professionnelles en soins qui s'épuisent en tentant de maintenir à flots un réseau qui sombre depuis trop longtemps.

UN GOUVERNEMENT À L'ÉCOUTE?

Après plus de deux ans d'imposition de conditions de travail à travers une série d'arrêtés ministériels, il est plus que temps de rétablir un dialogue constructif : non seulement pour le bien-être des professionnelles en soins, mais aussi pour celui des patient-e-s du réseau de la santé.

Le ministre Dubé affirme sans cesse qu'il veut que le réseau devienne un employeur de choix. Pour le devenir, non seulement le ministre, mais également le Conseil du trésor, doivent être à l'écoute des professionnelles en soins. Et la plus belle occasion qui soit est à nos portes : la négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Vous avez été plus de 43 500 à répondre à la consultation pour établir nos priorités et nos demandes pour cette négociation qui s'amorce. C'est extraordinaire, mais ce n'est que le début. En octobre, ce sont les assemblées générales locales qui vous permettent de vous prononcer sur l'avant-projet de négociation afin que les demandes syndicales soient à votre image. À chacune des étapes de la négociation, votre participation demeurera essentielle. ■

N'hésitez pas à contacter votre équipe syndicale locale pour toute question concernant la négociation. Vous êtes le cœur de cette négociation : 76 000 voix négocieront et se feront entendre!

Pour rester informée et suivre la négociation :
fqsante.qc.ca/nego



1. Louise Gilardeau, Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé
2. Marc-André Rodrigue, Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec
3. Sylvie Leduc, Syndicat des Professionnelles et Professionnels en soins de santé du CHUM
4. Geneviève Boutin, Syndicat interprofessionnel de la santé de l'IUCPQ
5. Marika Turcotte, Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est
6. Mériam Nadeau, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Est